



Commune de Kilstett
Département du Bas-Rhin
République française

ARRETÉ MUNICIPAL N° 43/ 2023

Portant autorisation d'ouverture les quatre dimanches précédent Noël du Supermarché MATCH

Le Maire de la Commune de KILSTETT

Vu l'article L. 3134-4 du code du travail,

Vu les articles L.2542-2 et suivants du Code Général des collectivités Territoriales,

Vu l'avis de Monsieur le Maire en date du 9 octobre 2023,

ARRETE

Article 1^{er} : Le Maire de la commune de KILSTETT autorise l'ouverture du Supermarché MATCH situé au 1 rue de l'Industrie et à employer du personnel volontaire :

Le dimanche 3 décembre 2023 de 8h00 à 19h00
Le dimanche 10 décembre 2023 de 8h00 à 19h00
Le dimanche 17 décembre 2023 de 8h00 à 19h00
Le dimanche 24 décembre 2023 de 8h00 à 19h00

Article 2 : Le Supermarché MATCH est autorisé à employer du personnel volontaire les quatre dimanches susmentionnés 1h30 avant l'ouverture au public, afin de permettre l'approvisionnement des rayons en produits frais et périssables.

Article 3 : Le personnel appelé à travailler durant les quatre dimanches précédant Noël – dans les limites quotidiennes fixées aux articles 1 et 2 – bénéficiera d'une majoration de salaire de 100% des heures effectuées ainsi que d'un repos rémunéré équivalent aux heures travaillées, sans préjudice de l'application de dispositions contractuelles ou conventionnelles plus favorables.


Article 4 : Les horaires de travail modifiés du fait de l'ouverture du supermarché les dimanches 3, 10, 17 et 24 décembre 2023 seront affichés sur les lieux de travail et transmis à l'inspection du travail du Bas-Rhin.

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Article 6 : le Directeur Général des Services de la Mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Haguenau-Wissembourg
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de La Wantzenau
- Monsieur le Directeur de l'Unité Territoriale du Bas-Rhin de la DIRECCTE d'Alsace

Fait à Kilstett, le 10 octobre 2023

Le Maire

F. LAAS

